

Février 2018

DIR Massif Central

Dossier de presse

RN n° 102 - Mayres (07)
Aménagement d'un lit d'arrêt d'urgence pour poids-lourds



DIR
Direction
interdépartementale
des Routes
MASSIF CENTRAL

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

L'origine de l'opération

L'opération d'aménagement d'un lit d'arrêt d'urgence pour poids-lourds s'inscrit dans la poursuite de la mise en sécurité de la route nationale 102 au niveau de la côte de Mayres (Ardèche).

Cette dernière se développe sur une longueur de 10 km entre le col de la Chavade (PR80) et le village de Mayres (PR70). Le dénivelé qui sépare les deux extrémités de la côte est d'environ 650 m, ce qui correspond à une pente moyenne de 6,5 %. La côte de Mayres fait partie des sections du réseau routier national classées à forte déclivité, sur une longueur conséquente, et répertoriées pour être problématiques pour les autocars et les poids – lourds.

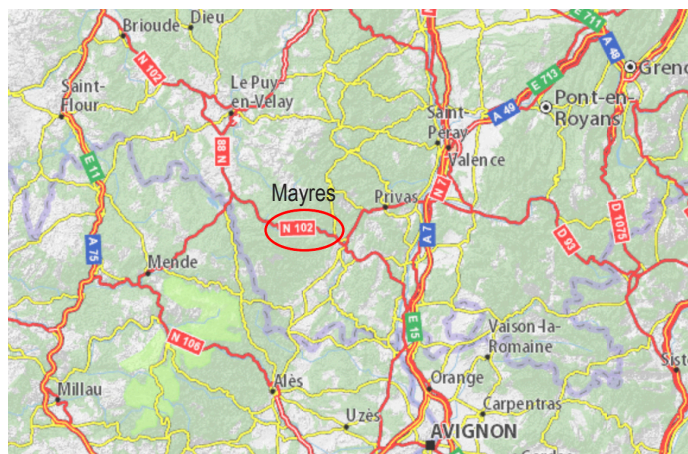
En 1954, un autocar en perdition a été à l'origine d'une vingtaine de morts au niveau du village de Mayres.

En 2007, un audit des sections à forte pente sur le réseau routier national a été effectué. Le site de la côte de Mayres a notamment fait l'objet des préconisations techniques suivantes :

- améliorer la signalisation de police (signalisation des créneaux, balisage des virages, rappel de l'utilisation du frein-moteur) ;
- mettre à l'étude la faisabilité de lits d'arrêt d'urgence pour les poids-lourds dont un à proximité immédiate de l'entrée du village de Mayres ;
- prévoir des zones d'arrêts périodiques pouvant servir également pour le refroidissement des freins des poids-lourds et des caravanes.

La section a déjà fait l'objet de travaux d'aménagements visant à améliorer la sécurité :

- 2010 : mise en place de dispositifs de retenue ;
- 2011 : travaux de rectification de 5 virages.



Section à forte déclivité de la RN102

Un lit d'arrêt d'urgence (ou voie de détresse), est un dispositif que l'on implante en bas de longue pente et qui permet de stopper les véhicules, essentiellement les poids lourds, qui auraient une défaillance du système de freinage. Ce dispositif est constitué d'un lit de gravillons de 50 cm d'épaisseur dans lequel les PL sont stoppés et d'un mur butoir à l'extrémité.

Les procédures

Une procédure de déclaration d'utilité publique (D.U.P.) a été menée en parallèle des négociations amiables sur le foncier afin de pouvoir exproprier les terrains pour lesquels la procédure d'achat le nécessitait.

L'enquête s'est déroulée du 19 octobre 2015 au 20 novembre 2015. L'arrêté de DUP a été pris le 6 juin 2016.

Pour ce qui concerne l'avancement technique, le Dossier de Consultation des Opérateurs Économiques (DCOE) a été mis en ligne le 23 août 2017 et les offres ont été réceptionnées le 6 octobre dernier.

Le projet

L'aménagement d'un lit d'arrêt d'urgence pour les poids-lourds, sur la RN102 au PR 70, à l'amont immédiat du village de Mayres (Ardèche), s'étend sur un linéaire de 500 mètres.

Il comprend :

- la rectification de la route nationale (rectification du virage en amont de l'aménagement permettant d'en améliorer la perception) ;
- la réalisation du lit d'arrêt d'urgence parallèle à l'axe de la route nationale ;
- l'amélioration des caractéristiques dimensionnelles et traitements des îlots des carrefours « tourne – à – gauche » situés en extrémité de projet.

Coût, financement et acteurs du projet

•Maîtrise d'ouvrage :

DIR Massif Central / DPEE/MOA

•Maîtrise d'oeuvre :

DIR Méditerranée / SIR de Mende

•Travaux :

Entreprise COLAS Rhône Alpes Auvergne

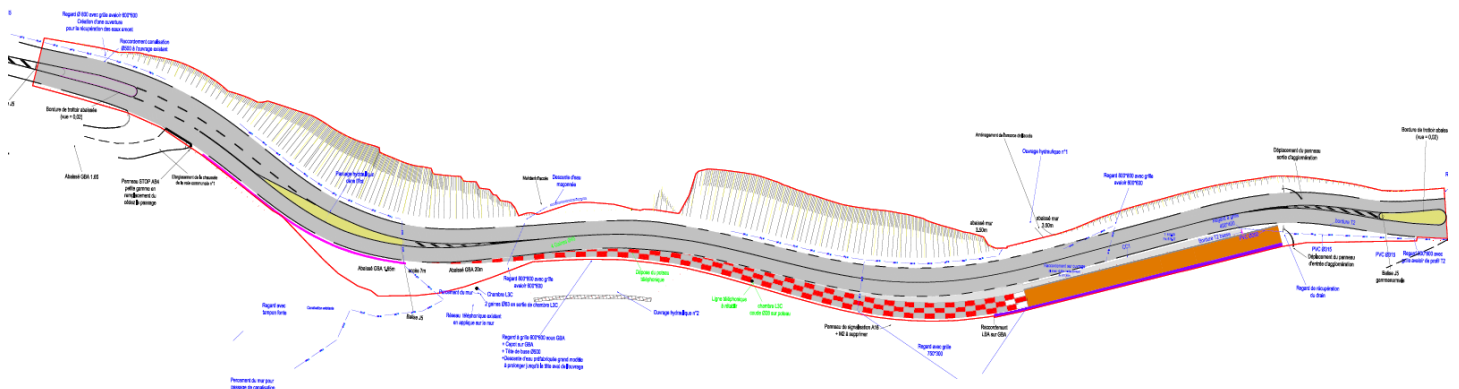
•Exploitation sous chantier :

DIR Massif Central / CEI Langogne

•Coordination sécurité :

QUALICONSULT sécurité

•Coût : 1 400 000 €



Plan d'aménagement

Les impacts du chantier pour les usagers

La circulation sur la RN 102 sera maintenue pendant toute la durée du chantier, seules certaines phases de travaux nécessiteront qu'elle soit alternée par feux tricolores.

Début des travaux : Avril 2018

Compte tenu du trafic en période estivale, le chantier sera interrompu pendant les mois de juillet et août 2018.

L'information des usagers

La zone de travaux sera identifiable grâce à des panneaux d'information spécifiques mis en place plusieurs jours avant le démarrage du chantier.

Pour suivre les conditions de circulation en temps réel :

www.dir.massif-central.developpement-durable.gouv.fr

www.bison-fute.gouv.fr / Application mobile Bison Futé

Pour la sécurité de tous, nous attirons l'attention des usagers sur l'importance de la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.

La DIR Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers et les riverains pour leur compréhension, les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et de veiller à la sécurité du personnel sur le chantier.



**JE TRAVAILLE
POUR VOUS
ATTENTION
A MOI**

Contact presse :

Sophie Cayla

Tel : 04 73 29 79 60

Courriel : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

www.dir-mc.fr